

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM MASSIAS, FOURNIER, SAVIGNAT, ROCHER, SOULAT, PATTEUW, TUYERAS, GRANET

Mmes LEBRAUD, PERILLAUD, VALLADE, DELHOMMEAU

Absents : Mmes CORDEAU, DEVESNE

Séance ouverte à 20H40

ENQUETE PUBLIQUE « Les Barussies » - délibération après enquête publique

Aucune observation contraire n'ayant été formulée, le commissaire-enquêteur a remis un avis favorable.

La vente du chemin rural ainsi que le bien de section est désormais possible. Le géomètre, Mr Ménard, a été contacté pour donner suite au dossier.

VENTE D'UNE PARTIE DU BIEN DE SECTION F 665 « Le Piquet »

Après le vote par correspondance, les propriétaires et habitants du village ont voté par 34 voix « Pour » favorables à la vente d'une partie du bien de section à Mr et Mme Manent Joël et à Mme Villautreix.

Monsieur MENARD est chargé du document d'arpentage.

PROPOSITION DU SDEG POUR CHANGER LES LAMPES

22 lanternes ont été répertoriées.

Le SDEG prendra 70 % du montant HT des travaux (5456,78 €). Il reste à la charge de la commune : 1606,45 €.

Le Conseil Municipal avant de valider cette proposition souhaite obtenir des renseignements complémentaires.

MODIFICATION DES STATUTS N°5 DE LA CCCL

Le Conseil Municipal accepte de prendre la délibération approuvant la modification des statuts n°5 de la CCCL concernant l'extension des compétences facultatives en matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium.

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE METHANISATION A CONFOLENS

Affichage dans la commune d'un avis.

Avis du Conseil Municipal. Problème du chemin de Flayat qui est en mauvais état.

1 contre, 4 abstentions et 7 pour.

Il y a la crainte de voir grandir les exploitations (genre ferme des 1000 vaches).

PROPOSITION NETTOYAGE DU MONUMENT AUX MORTS

Devis Mérigot : 560 €

Il reste à voir si le produit est compatible avec « Terre Saine »

Mettre en attente.

DEMANDE DE Mr FRICARD Romain – Rue du Clos du Bois

Pour l'évacuation des eaux pluviales qui sont rejetées sur son terrain. Il faut modifier l'écoulement hors de chez lui.

Accord du Conseil Municipal pour réaliser les travaux

MULTIPLE RURAL – LOCATION SALLE DES FETES

Demande des gérants pour occuper la salle quand le nombre de personnes est supérieur à ce qui peut être logé dans le multiple. Accord du Conseil Municipal. Cependant il sera demandé un montant de location de 80,00 € (sans chauffage et cuisine).

Mr GRAND VINCENT – LA SALMONIE

Le terrain est en friche. Les mises en demeure n'étant pas suivies d'effet, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va prendre l'arrêté de mise en demeure avec un délai d'un mois. (renseignement confirmé par la Sous- Préfecture). Si passé ce délai, Mr Grand n'a pas nettoyé le terrain ou réagi, un contrat d'huissier sera demandé avec l'intervention d'une entreprise aux frais du propriétaire.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIGIV :

Accord du Conseil Municipal qui approuve la modification des statuts du syndicat mixte des Bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine.

FETE DU VILLAGE LE 28 JUILLET 2018 :

Les musiciens ont été payés en numéraire par la Retraite Heureuse alors qu'ils devaient être payés par la commune comme le stipulait la délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2018.

En conséquence, la somme de 540,00 € va être remboursée à la Retraite Heureuse par une subvention exceptionnelle.

INFORMATIONS :

- DETR salle polyvalente : 2705,92 € pour financement aménagement cuisine et bar (que pour les travaux).

La proposition d'acheter un fourneau à Roumazières est annulée. Voir pour en acheter un neuf ?

- Subventions aménagement zone des « Bruchets » : encore à l'étude.
- L'enquête publique pour le zonage d'assainissement est commencée.
- Don de 30,00 € par la famille de Mme Leservoisier pour avoir prêté la cantine après les obsèques.
- Délibération pour l'encaissement de 794,28 € correspondant au changement de la vitre latérale du tracteur.
- Prévoir l'acquisition de 2 cases supplémentaires pour le cimetière.
- Indemnité du Trésorier pour 2018 : 360,00 €
- Remerciements de l'ADAPEI pour la subvention.
- Poteau incendie de Flayat à changer, en attente du devis.

Fin de la réunion à 22H45.